Image not found or type unknown

demande de renseignement pour la transcription d acte de mariage

Par **aziz**, le **23/12/2008** à **17:15**

bjr a ts, voila , j suis un algerien qui envisage de se marier avec une francaise, j ai vecu en france pendant 3 ans et j ai eté reconduit aux frontiere ya de cela 3 mois toute en sachant que j ai pas eu une intediction de territoire,
la j suis ds ma premiere phase c est a dire , mariage en algerie(j attend une autorisation de celebrer le mariage ,)et je suis quelque part perdu par rapport a la suite des evenement en ce qui concerne la transcription du mariage qui apparement prend tro de temp , j aimerais bien savoir les delais de transcription et les regle de saisine du procurreur en cas ou ya eu presemption de fraude ainsi que les delais pour une transcription d acte sans saisine du procurreur
merci pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés